

*A Son Excellence, le Très Honorable Lord Stanley of Preston, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

En conformité de l'Acte 53 Vic., chap. 2, section 6, le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le compte rendu sommaire des opérations de la Commission de Géologie durant l'année expirée au 31 décembre 1892.

Respectueusement soumis,

T. MAYNE DALY,

*Ministre de l'intérieur.*

JANVIER 1893.